



**DTM**

MATRICE DE SUIVI  
DES DÉPLACEMENTS

**MALI**

**RAPPORT SUR LE SUIVI DES  
FLUX DE POPULATION  
ANALYSE DES DONNÉES D'ENREGISTREMENT  
ET D'ENQUÊTES INDIVIDUELLES**

.....  
**ENTRE OCTOBRE ET DÉCEMBRE 2022**

## SOMMAIRE

RÉSUMÉ .....	5
INTRODUCTION.....	7
CONTEXTE .....	7
MÉTHODOLOGIE .....	8
LIMITES .....	10
<i>CARACTERISTIQUES ET TENDANCES DES FLUX ENREGISTRÉS.....</i>	<i>12</i>
A. LOCALISATION DES FLUX .....	12
B. DIRECTION DES FLUX.....	12
C. TENDANCE DES FLUX.....	14
1. Tendances générales : .....	14
2. Tendances par point de suivi de flux.....	15
<i>ENQUÊTES INDIVIDUELLES AUPRES DES MIGRANTS EN TRANSIT .....</i>	<i>167</i>
I. PROFIL DES MIGRANTS.....	18
A. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES .....	18
B. CARACTÉRISTIQUES SOCIO ECONOMIQUES.....	21
II. PARCOURS MIGRATOIRES.....	23
A. MOTIFS DE MIGRATION.....	23
B. PAYS DE RESIDENCE HABITUELLE .....	24
C. DESTINATION DES MIGRANTS.....	25
D. MODALITES DU VOYAGE.....	27
III. VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION .....	28
CONCLUSION .....	30

## LISTES DES FIGURES

<i>Carte 1 : Principales routes migratoires traversant le Mali</i> .....	7
<i>Carte 2 : Localisation des points de suivi des flux au Mali</i> .....	9
<i>Carte 3 : Proportion des flux transfrontaliers</i> .....	14
<i>Graphique 1 : Evolution trimestrielle des flux de migrants en 2022</i> .....	15
<i>Graphique 2 : Flux trimestrielle par point FMP</i> .....	16
<i>Carte 4 : Principales nationalités des personnes enquêtées</i> .....	18
<i>Graphique 3 : Répartition des principales nationalités des migrants enquêtés</i> .....	19
<i>Graphique 4 : Répartition des migrants enquêtés par sexe</i> .....	19
<i>Graphique 5 : Statut matrimonial des migrants enquêtés selon sexe</i> .....	20
<i>Graphique 6 : Tranche d'âge des migrants enquêtés selon le sexe</i> .....	20
<i>Graphique 7 : Niveau d'éducation des migrants enquêtés par sexe</i> .....	21
<i>Graphique 8 : Migrants enquêtés ventilés par sexe selon le statut professionnel</i> .....	22
<i>Graphique 9 : Motifs de migration (choix multiples)</i> .....	23
<i>Carte 5 : Pays de résidence habituelle des migrants enquêtés</i> .....	25
<i>Carte 6 : Destination des personnes enquêtées</i> .....	26
<i>Graphique 10 : « Voyagez-vous seul(e) ou en groupe »</i> .....	27
<i>Graphique 11 : Possession de documents de voyage</i> .....	28
<i>Graphique 12 : Proportion de migrants selon les raisons de non-possession de documents d'identité</i> .....	29

## LISTES DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>DTM</b>	Displacement Tracking Matrix (en français Matrice de Suivi des déplacements)
<b>FMP</b>	Flow Monitoring Point (en français point de suivi des flux)
<b>FMR</b>	Flow Monitoring Registry
<b>FMS</b>	Flow Monitoring Survey
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les migrations
<b>PONAM</b>	Politique Nationale de Migration
<b>UNDESA</b>	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

## RÉSUMÉ



**128 000** FLUX D'INDIVIDUS ONT ÉTÉ OBSERVÉS (**BAISSE DE 8%** PAR RAPPORT AU TROISIEME TRIMESTRE 2022).



**3 289** MIGRANTS ONT ÉTÉ INTERROGÉS DURANT LE DERNIER TRIMESTRE DE L'ANNEE 2022 PARTICULIEREMENT ENTRE OCTOBRE ET DECEMBRE 2022, AU NIVEAU DES 6 POINTS DE SUIVI DES FLUX (FMP) AU MALI.



LES HOMMES ONT REPRÉSENTÉ LA PROPORTION LA PLUS IMPORTANTE (**87%**).



**76%** DES MIGRANTS ENQUÊTÉS SONT AGÉS ENTRE 20 ET 30 ANS.



LES MIGRANTS ENQUÊTÉS SONT PRINCIPALEMENT DE NATIONALITÉS **MALIENNE (36%), BURKINABE (14%) ET GUINEENNE (11%)**.



**72%** DES INDIVIDUS INTERROGÉS ONT AU MOINS ATTEINT UN NIVEAU D'EDUCATION PRIMAIRE.



**57%** DES PERSONNES ENQUÊTÉES ONT DECLARÉ ÊTRE SANS EMPLOI ET SONT A LA RECHERCHE D'EMPLOI.



LA GRANDE MAJORITÉ DES MIGRANTS (**90%**) SE DEPLACE PRINCIPALEMENT POUR DES RAISONS ECONOMIQUES.



**39%** DES INDIVIDUS INTERROGÉS AVAIENT REMARQUE DES CHANGEMENTS IMPORTANTS LIÉS A L'ENVIRONNEMENT.



**4%** ONT AFFIRMÉ TRAVAILLÉ OU EFFECTUÉ D'AUTRES ACTIVITÉS SANS RECEVOIR LE PAIEMENT ATTENDU.

**3%** ONT AFFIRMÉ AVOIR ÉTÉ CONTRAINTS DE TRAVAILLER CONTRE LEUR GRÉ DURANT LEUR VOYAGE.

### AVIS AUX LECTEURS

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] rapport trimestriel".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union Européenne.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

### SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'équipe DTM du Bureau de l'OIM au Mali, avec le soutien financier de :

**COMPASS**  
Orienter les migrations sûres

 **OIM**  
ONU MIGRATION

 Ministère des Affaires étrangères

© Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
décembre 2022

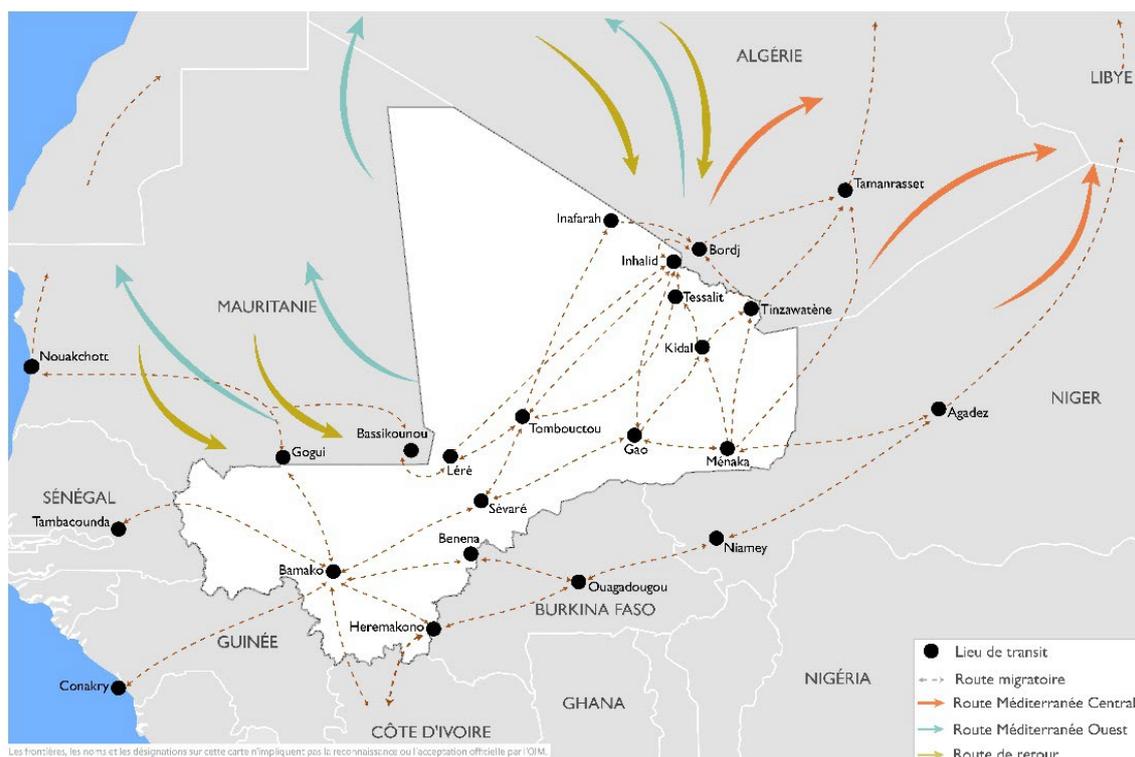
 **OIM**  
ONU MIGRATION

Organisation Internationale pour les Migrations  
Représentation du Mali  
Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali  
Tel. : +223 20 22 76 97  
E-mail : [dtmmali@iom.int](mailto:dtmmali@iom.int)  
Site Internet : <https://www.dtm.iom.int/Mali>

# INTRODUCTION

## CONTEXTE

Le Mali est un important carrefour migratoire en Afrique de l'Ouest, à la fois pays d'origine, de transit et de destination pour des migrants de toute la région et au-delà. La position géographique du Mali, situé entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et ses frontières perméables partagées avec sept pays, combinées à son histoire, placent le pays au centre de multiples dynamiques de flux migratoires et en font un point de transit stratégique<sup>1</sup>. En 2020, l'UNDESA enregistrait plus de 485 000 migrants vivant au Mali, dont 85 pour cent étaient des ressortissants de la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre.



Carte 1 : Principales routes migratoires traversant le Mali

En réponse aux défis liés à la croissance des flux migratoires, le gouvernement du Mali a adopté, en septembre 2014, la Politique Nationale de la Migration (PONAM) qui vise à améliorer la gestion migratoire tout en mettant en relation la migration et le développement. Malgré ces efforts, force est de constater que peu d'informations sont disponibles sur les tendances migratoires dans le pays. Ainsi, pour apporter une réponse à l'absence de données sur les flux migratoires, des points de suivi des flux de population (FMP, *Flow Monitoring Points*) ont été progressivement mis en place par l'OIM Mali à travers la Matrice de suivi des déplacements (en anglais *Displacement Tracking Matrix*, DTM) depuis juillet 2016. Les informations collectées aux FMP permettent de quantifier les flux migratoires, de

<sup>1</sup> Le Mali a établi des accords bilatéraux d'établissement et de circulation avec des pays d'Afrique centrale et du Maghreb, rendant encore plus attractif un passage par le Mali, car ces accords facilitent la poursuite de la migration vers le Nord (Daniel, 2009).

dresser le profil des migrants, de dégager les tendances et les routes migratoires, dans le but de mieux orienter les politiques migratoires et de répondre aux besoins des migrants.

Le présent rapport trimestriel, fournit une analyse des résultats de l'enregistrement des flux (FMR, *Flow Monitoring Registry*), des enquêtes individuelles (FMS, *Flow Monitoring Survey*) effectuées auprès des personnes en déplacement transitant par les points de suivi de flux (voir la section *Méthodologie* ci-dessous). Il met en exergue les tendances des flux migratoires aux points de suivi des flux, les profils socio-démographiques et caractéristiques socioéconomiques des migrants, leurs parcours migratoires, les raisons et conditions de voyage, ainsi que des informations sur de possible cas d'exploitation et d'abus tout au long de leur voyage.

Ces informations ont pour but de fournir une meilleure compréhension des caractéristiques et tendances des flux migratoires au Mali, des profils et expériences des migrants transitant par les points de transit clés. Elles ont également pour objectif d'offrir une base factuelle pour une éventuelle mise en place de politique et programme migratoires.

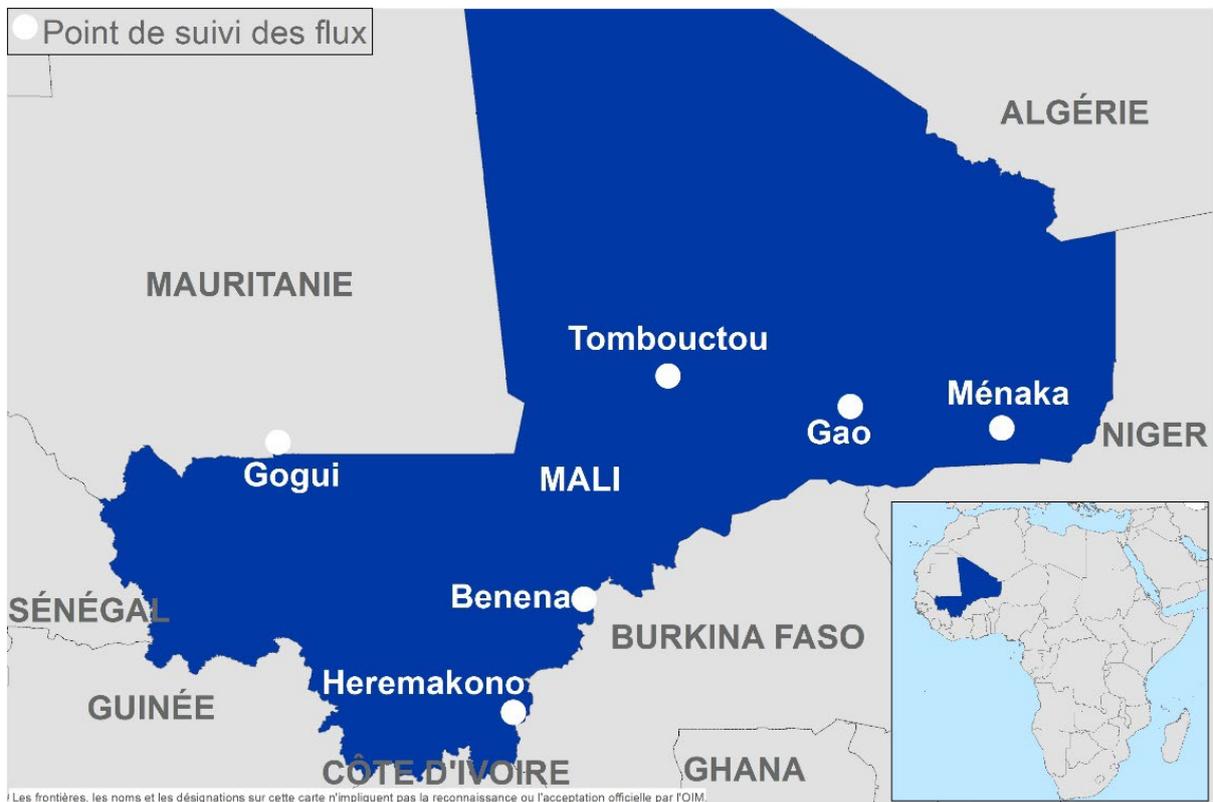
Le rapport est structuré en deux chapitres : le premier présentera les résultats du FMR sur les tendances migratoires observées au cours du dernier trimestre de l'année 2022. Le second se focalisera ensuite sur les profils des migrants enquêtés lors des enquêtes FMS effectuées aux FMP.

## MÉTHODOLOGIE

Le suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM) est une composante de la Matrice de suivi des déplacements (en anglais *Displacement Tracking Matrix*, DTM) ayant pour but de recueillir des données quantitatives sur les flux migratoires. Au préalable, les zones à forte mobilité sont identifiées en collaboration avec les autorités nationales et locales. Des points de suivi des flux (*Flow Monitoring Point*, FMP) sont ensuite installés à des points de transit clés par lesquels passent les migrants. Au Mali, les FMP sont situés à Gogui (région de Kayes), Benena (région de Ségou), Heremakono (région de Sikasso), Tombouctou (région de Tombouctou), Place Kidal (région de Gao), Wabaria (région de Gao)<sup>2</sup> et Ménaka (région de Ménaka). Ces FMP ont été choisis afin de faire un meilleur suivi des migrations à destination ou en provenance des pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Libye, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Espagne, France) via les routes méditerranéennes centrale ou occidentale, mais également, des migrations saisonnières, notamment d'orpaillage au Mali, en Guinée et au Sénégal.

---

<sup>2</sup> Les données recueillies au FMP de Wabaria ne sont pas comptabilisées parmi les chiffres d'enregistrement des flux pour éviter tout double comptage.



Carte 2 : Localisation des points de suivi des flux au Mali

Les activités de collecte se composent de l'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry, FMR*) et des enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey, FMS*). Des données, principalement quantitatives, sont recueillies quotidiennement par les agents enquêteurs auprès des voyageurs transitant par les FMP.

Dans le cadre du FMR, des informations de base sont recueillies sur les voyageurs transitant par les FMP, y compris leur nombre, nationalité, profil démographique, provenance et destination. Les migrants sont reconnus par observation directe ou auprès d'informateurs clés, tels que les convoyeurs, les chauffeurs, les facilitateurs de voyages, les autorités de contrôle routier (police, gendarmerie, douane) qui sont considérés comme des informateurs clés, et se servent de leurs expériences afin de pouvoir détecter les candidats à la migration parmi les autres voyageurs. Pour faciliter la lecture des chiffres FMR, dans le rapport, les chiffres totaux des flux ont été arrondis au centième près.

Les enquêtes FMS, quant à elles, sont des enquêtes approfondies et détaillées, recueillant des données sur les profils, les parcours, conditions de voyage, expériences des migrants enquêtés, et sur de possible cas de traite et d'exploitation des migrants. Pour ce faire, un échantillon journalier de migrants est enquêté au niveau de chaque FMP. L'échantillon journalier tiré, n'est pas basé sur une méthode spécifique de tirage statistique, cependant, le choix des individus se fait de façon aléatoire. Le répondant doit être âgé de 14 ans révolus au moins, et ne doit avoir participé à une enquête FMS durant les six mois précédents. La participation est volontaire et le répondant peut décider à tout moment de l'enquête d'y mettre.

Ce rapport met en exergue l'analyse des données issues des activités FMR et enquêtes FMS conduites entre octobre et décembre 2022.

## LIMITES

Les données utilisées pour la production de ce rapport sont issues d'un échantillon tiré d'un ensemble de migrants observés par le dispositif mis en place pour enregistrer la totalité des migrants. Malgré des efforts mis en œuvre, les flux ne peuvent être saisis de manière complète par ce dispositif d'enregistrement. Par conséquent, les migrants faisant partie de ces flux non enregistrés n'auront aucune chance de figurer dans l'échantillon.

Bien que le choix du répondant soit théoriquement aléatoire, dans la pratique, la sélection n'est pas faite selon une méthode spécifique de tirage aléatoire. Ceci constitue un facteur de biais dans l'échantillon tiré. En outre, aucune base de sondage n'est disponible pour permettre l'utilisation d'une méthode probabiliste.

Partant de ces constats, il serait judicieux de ne pas généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, le rapport apporte des indications utiles sur les profils, les expériences, les besoins et les vulnérabilités des migrants.

Les conditions dans lesquelles les entretiens sont conduites, entraînent des répercussions sur leur bon déroulement. En l'occurrence, les migrants étant en cours de voyage ont très peu de disponibilité pour répondre à toutes les questions. En outre, ils se méfient des enquêteurs qui sont des personnes qu'ils ne connaissent pas. Ces circonstances rendent très difficiles la mise en œuvre des entretiens et de la collecte d'informations sur le terrain. Cette dernière assertion est l'une des explications<sup>3</sup> que donnent les enquêteurs comme l'un des facteurs poussant les femmes à être réticentes à répondre aux enquêtes individuelles.

Les migrants ajustent leurs itinéraires en fonction des opportunités et des obstacles qu'ils rencontrent durant leur voyage, de sorte que leurs lieux de destination et de transit envisagés sont susceptibles de changer en cours de route. Cela rend l'évaluation systématique de leur mobilité à travers l'Afrique de l'Ouest et du Nord plus complexe. Les variations des données dépendent des mouvements migratoires, de la méthodologie de suivi des flux et du nombre de personnes déployées dans chaque FMP et de leur capacité à capturer tous les mouvements. Autrement dit, s'il y a un problème méthodologique ou une faiblesse au niveau du nombre d'agents de collecte ou leur capacité à cerner l'ensemble des flux, cela entraînera des répercussions négatives sur les données collectées. En guise d'exemple, certains points arrivent à atteindre ou à se rapprocher de leur quota tandis que d'autres n'arrivent presque pas à faire les enquêtes individuelles puisque le contexte dans lequel ils évoluent ne s'y prête pas.

---

<sup>3</sup> Les femmes migrantes observées au niveau des FMP du Mali voyagent parfois en groupe, accompagnées par leur mentor qui, lorsque la parole leur est adressée, les autorise ou interdit de parler. Lorsqu'il accepte qu'elles parlent, il peut à tout moment interférer en leur faisant un signe ou en demandant de ne pas répondre à des questions. En plus, les femmes migrantes se considèrent parfois comme vulnérables et refusent de répondre aux questions des enquêteurs. C'est souvent le conseil qu'elles reçoivent de leur guide avant leur départ.



RÉSULTATS DE L'ENREGISTREMENT  
DES FLUX

# CARACTERISTIQUES ET TENDANCES DES FLUX ENREGISTRÉS

Cette première partie traite les données de l'enregistrement des flux aux différents points de suivi des flux (FMP). Elle dégage les caractéristiques, les tendances générales des mouvements migratoires ainsi que les principales routes empruntées par les migrants au cours du dernier trimestre de l'année 2022.

L'enregistrement a permis d'observer une baisse de 8 pour cent par rapport au trimestre précédent. La variation entre les deux trimestres a concerné principalement les flux entrants.

## A. LOCALISATION DES FLUX

Entre octobre et décembre 2022, environ 128 000 mouvements migratoires ont été observés au niveau des six<sup>4</sup> points de suivi des flux transfrontaliers. Les flux de ce dernier trimestre ont transité par Heremakono (79 800, soit 62%), Benena (22 300, soit 17%), Gogui (9 900, soit 8%), Tombouctou (12 000, soit 9%), Place Kidal (3 100, soit 2%) et Ménaka (900, soit 1%). Quant au point de transit de Wabaria (Gao), près de 11 000 flux de migrants y ont été enregistrés au cours de ce dernier trimestre de l'année 2022.

Les FMP de Heremakono et Benena constituent les principaux points de passage des flux migratoires au Mali avec 79 pour cent du total des individus enregistrés au cours du trimestre. Ces points se trouvent sur la route empruntée par les migrants saisonniers burkinabè, qui représentent la principale nationalité composant les flux migratoires au Mali. Ceux-ci viennent dans le pays pour travailler au niveau des sites d'orpillages, dont un grand nombre a été découvert au cours des dernières années. Quant aux FMP de Tombouctou et Place Kidal (Gao), ceux-ci se trouvent sur la route migratoire allant du Mali vers les pays du Maghreb ou vice versa. Enfin, Gogui (région de Kayes) enregistre principalement les flux de Maliens qui vont vers la Mauritanie ou y retournent.

## B. DIRECTION DES FLUX

Le Mali, par sa position géographique, est à la fois un pays de départ, de transit et de destination des migrants ouest africains et ceux d'Afrique centrale. Plusieurs routes sont empruntées par les migrants transitant par le Mali en fonction de leur pays de provenance, de destination envisagé et de types de migration.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2022, les individus entrants et sortants au niveau de différents FMP étaient presque à proportion égale, soit respectivement 51 pour cent et 49 pour cent. Ces proportions ont considérablement varié par rapport au trimestre précédent, soit une baisse de 5 points de pourcentage pour les flux entrants et une hausse de 5 points de pourcentage pour les flux sortants.

Les flux sortants observés dans les FMP transfrontaliers du Mali étaient à destination du Burkina Faso (69%), de l'Algérie (19%), de la Mauritanie (10%) et du Niger (1%). Quant aux flux entrants au Mali, 88 pour cent provenaient du Burkina Faso. La proportion restante (12%) était respectivement en provenance de la Mauritanie, de l'Algérie, du Niger, du Bénin et du Nigeria. Ces différentes directions de flux venant ou allant vers ces différents pays diffèrent selon les axes de migration.

Sur l'axe Mali-Burkina Faso, considéré comme le principal axe de migration au Mali, deux types de mouvements migratoires ont été enregistrés, à savoir : les mouvements des migrants saisonniers et les mouvements de retour volontaires et forcés. Les mouvements saisonniers sont principalement des

---

<sup>4</sup> Ces six FMP représentent les points d'entrée et de sortie des migrants. Le FMP de Wabaria est un lieu de transit des migrants ; pour éviter un double comptage, les migrants observés au niveau de ce point ne sont pas comptabilisés.

ressortissants du Burkina Faso et du Nigeria dont la majorité retournent des sites d'orpaillages à Kayes, Koulikoro et Sikasso au Mali ou y partent à la recherche d'opportunités économiques, pour des raisons sécuritaires, fuyant des zones touchées par des conflits armés. Ces migrants sont enregistrés aux points de suivi des flux de Heremakono (Sikasso) et Benena (Ségou). Les migrants de retour volontaire ou forcé étaient principalement des ressortissants du Mali, de la Guinée Conakry, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire qui retournent de l'Algérie ou des pays de l'Europe. En outre, la majorité des femmes migrantes (72%) et des mineurs (56%) ont été enregistrés sur cet axe au cours de ce dernier trimestre de 2022.

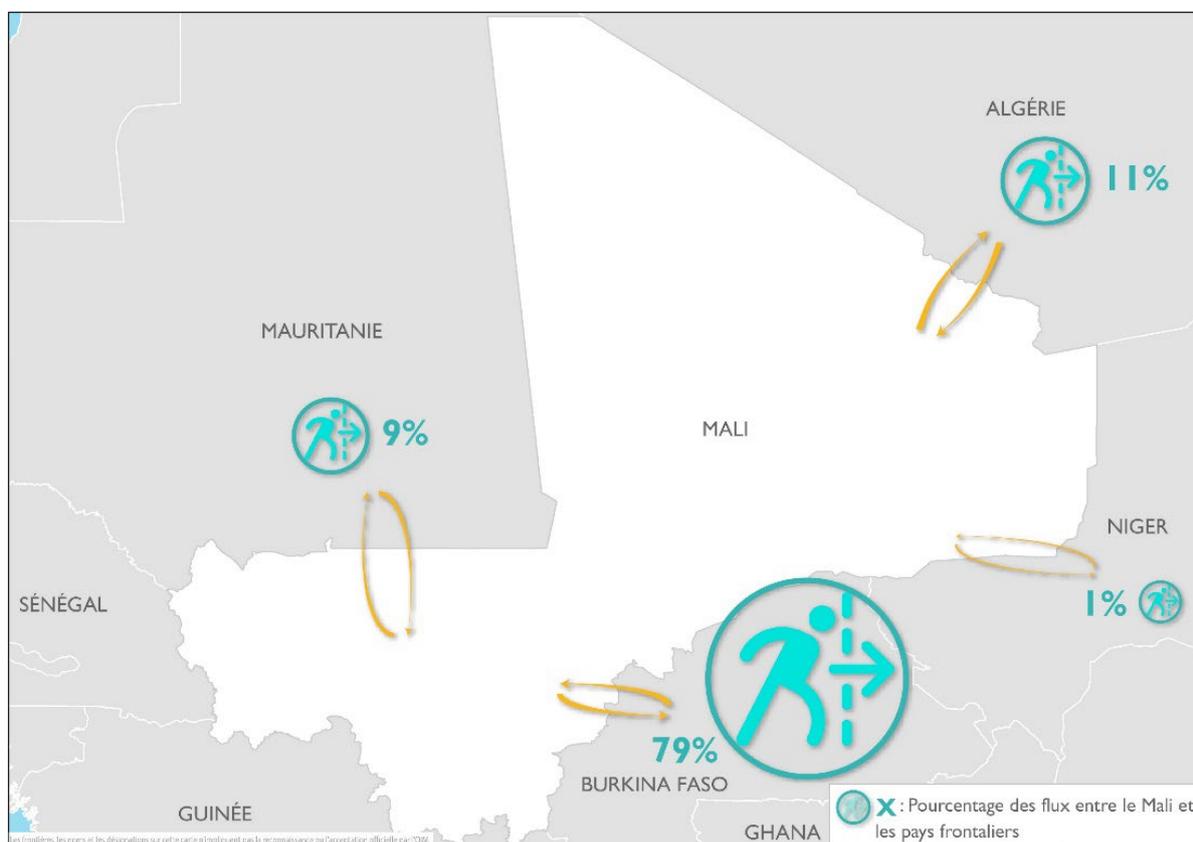
Une autre route est située au sud-ouest du pays passant par Gogui dans la région de Kayes. Sur cet axe, la migration est principalement de longue durée (plus de 6 mois) vers la Mauritanie (58%) pour des raisons économiques, principalement la recherche d'emploi, qui semble être mieux rémunéré dans ledit pays. De plus, des retours volontaires et forcés ont aussi été enregistrés, notamment des Maliens (87%), Guinéens (4%), Ivoiriens (4%) et d'autres migrants d'Afrique centrale quittant la Mauritanie. Cette route demeure depuis un certain moment le passage stratégique pour la migration de longue durée en Mauritanie et vers le Maroc. Elle semble être moins dangereuse que les routes situées au nord du pays.

Enfin, au nord du Mali, les trois FMP (11% du flux du trimestre) sont disposés de manière stratégique sur les routes migratoires en fonction du type de migration. Ils se situent à Tombouctou, Gao et à Ménaka et permettent de capturer les flux de migrants en partance ou de retour des pays du Maghreb et de l'Europe, mais aussi les flux saisonniers se dirigeant vers les sites d'orpaillages à Gao. Cependant certaines spécificités sont notées dans les flux au niveau de chacun de ces FMP.

Au FMP de Tombouctou (72% des flux enregistrés au nord), les flux entrants (25%) sont composés en grande majorité des retours volontaires ou forcés (98%). Les principales nationalités enregistrées dans ce flux sont les Maliens, les Guinéens, les Sierra Léonais, les Ivoiriens et les Soudanais qui reviennent de l'Algérie et de la Mauritanie. Quant au flux sortant (75%), la majeure partie se dirige vers l'Algérie. Elle est composée principalement de Guinéens, Maliens, Gambiens, Sierra Léonais, pour des migrations de longue durée dans ledit pays ou vers l'Europe. Aussi, une proportion non négligeable de migrants maliens et nigériens en partance vers la Mauritanie a été observée au cours de ce trimestre. Cette situation s'explique par la mobilité des jeunes du nord du Mali à la recherche d'emploi, traversant ainsi la frontière du pays.

Au FMP situé à Gao (Place Kidal), deux types de mouvements sont observés à savoir : les mouvements en partance pour l'Algérie et les retours forcés et volontaires de l'Algérie. Ainsi, dans un premier temps, les mouvements de partance vers l'Algérie sont capturés dans le flux sortant, composés principalement de ressortissants du Mali, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal qui se rendent en Algérie à la recherche d'opportunités de travail ou souvent pour continuer vers l'Europe. Ainsi, ce point de suivi ne fait pas d'exception quant à l'enregistrement des retours volontaires ou forcés de l'Algérie, qui sont devenus remarquables au cours des dernières années.

Enfin à Ménaka, 53 pour cent des flux observés étaient à destination de l'Algérie, composés principalement de Maliens, de Nigériens, de Nigériens et de Béninois. Les retours à ce point ont représenté 39 pour cent.



Carte 3 : Proportion des flux transfrontaliers

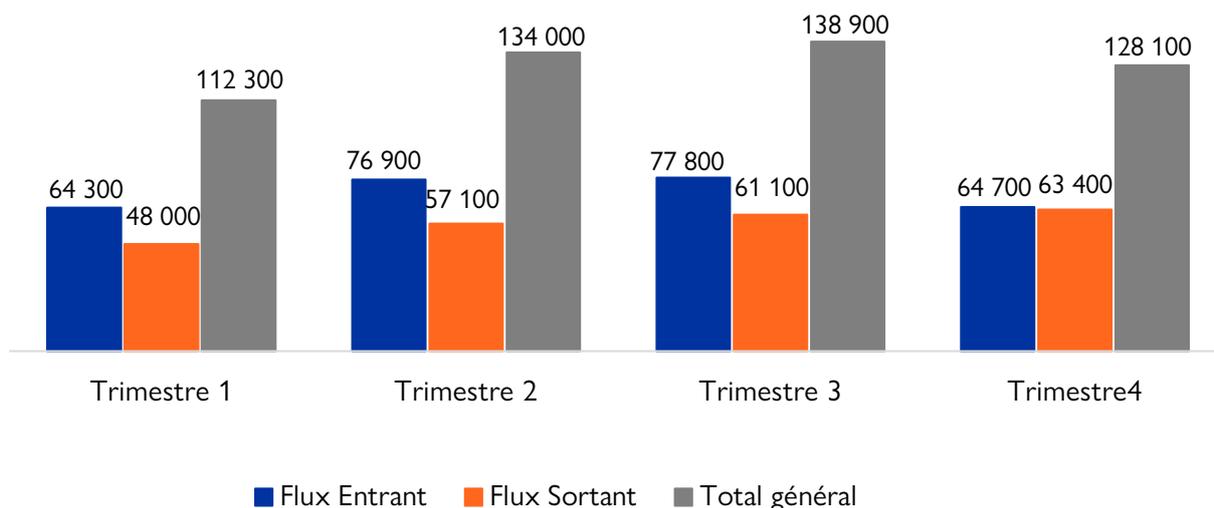
En résumé, la majorité des flux entre le Mali et le Burkina Faso, sont composés de migrants saisonniers vers les sites d'orpaillages ou retournant des mines d'or. La situation sécuritaire du mois de septembre au Burkina Faso aurait impacté la mobilité des ressortissants de ce pays au cours de ce trimestre. Les mouvements des individus sortant du Mali vers l'Algérie reflétait les mouvements migratoires le long de la route de la Méditerranée centrale en direction des pays d'Afrique du Nord et, pour certains migrants, vers l'Europe. Enfin, la Mauritanie est un pays de destination privilégié pour les ressortissants maliens du fait de la présence malienne considérable dans ce pays, par laquelle les migrants s'informent sur les opportunités économiques. Elle est également un lieu de transit de diverses nationalités voyageant le long de la route de la Méditerranée occidentale. Les flux entrants au Mali en provenance de l'Algérie et de la Mauritanie sont composés principalement de retours volontaires ou forcés des migrants vers leur pays de nationalité.

## C. TENDANCE DES FLUX

### 1. Tendances générales

Au cours du dernier trimestre de l'année 2022, les flux migratoires ont connu une baisse relative de 8 pour cent par rapport au trimestre précédent. Quant à la moyenne journalière des flux migratoires, elle est restée presque constante entre octobre-novembre et novembre-décembre 2022.

Graphique 1 : Evolution trimestrielle des flux de migrants en 2022



La baisse du total des flux au cours du dernier trimestre de 2022 par rapport au trimestre précédent, est particulièrement observée dans les flux entrants (baisse de 17%). Cette baisse a été constatée au niveau de tous les FMP du sud et celui de Ménaka au nord. Mais elle a concerné majoritairement les FMP de Benena et de Heremakono qui enregistrent le flux de ressortissants du Burkina Faso, qui ont baissé de près de 13 600 migrants entre les deux trimestres à ces deux points.

## 2. Tendances par point de suivi de flux

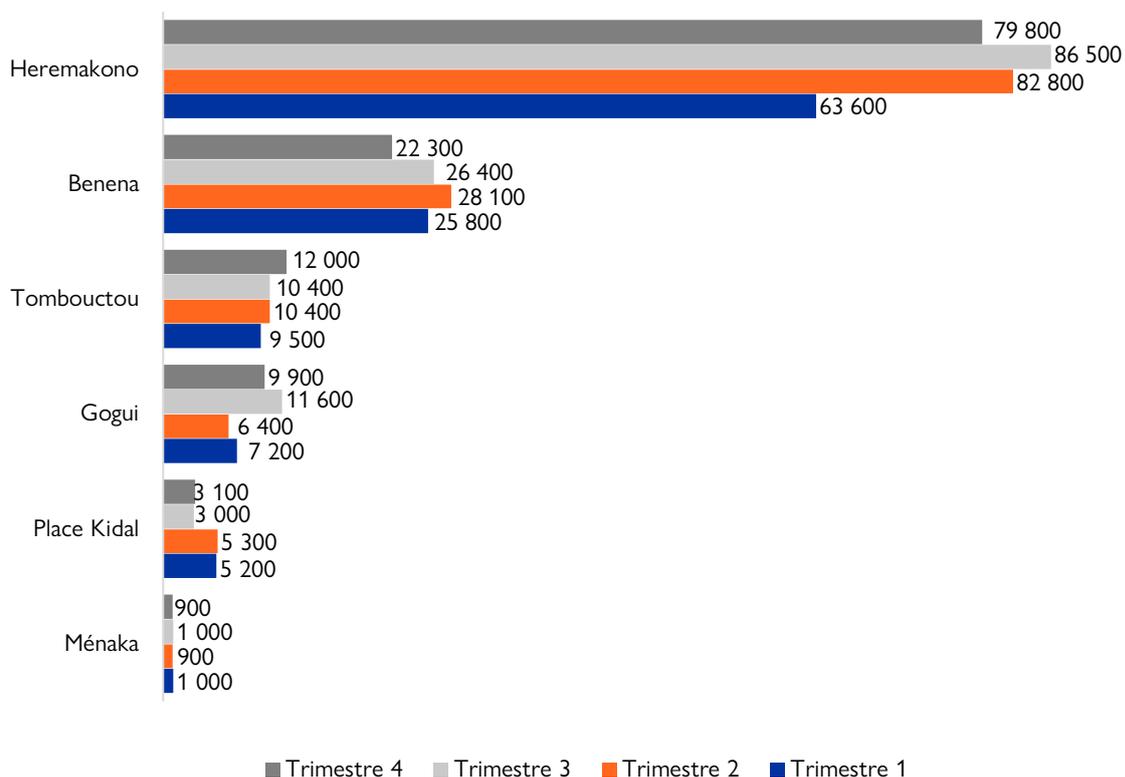
L'analyse des tendances des flux par lieu de transit montre une baisse des flux migratoires pendant le dernier trimestre 2022 au niveau de tous les FMP, excepté ceux de Gao (Place Kidal) et Tombouctou.

Les baisses de flux notées au cours du dernier trimestre de l'année 2022 aux FMP de Benena (-16% par rapport au troisième trimestre) et de Heremakono (-8% par rapport au troisième trimestre), résultent particulièrement de la baisse constatée dans le flux des ressortissants du Burkina Faso, principale nationalité des flux migratoires enregistrés aux deux points de suivi. Cette baisse est de près de 13 600 migrants burkinabé entre les deux derniers trimestres. Une analyse croisée de l'année 2021 et 2022 montre une situation inverse. Autrement dit, en 2021, c'était plutôt une augmentation des flux en provenance du Burkina Faso qui a été observée à la même période.

Malgré la diminution du nombre de migrants burkinabé dans les deux FMP au cours du trimestre, les migrants de nationalités nigériane, béninoise, togolaise ont continué d'augmenter entre les deux trimestres, soit respectivement 600, 500 et 400 migrants de plus. Ces différentes nationalités sont généralement en transit au niveau de ces points de suivi avant d'entamer une migration à l'intérieur du Mali (vers les sites d'orpaillages) ou vers les pays du Maghreb.

Le FMP de Gogui, point de suivi enregistrant les mouvements vers ou depuis la Mauritanie, a aussi été témoin de baisse de flux au cours du trimestre par rapport au précédent (-15%). Cette baisse est de 16 pour cent pour les flux entrants et 14 pour cent pour les flux sortants. Elle est principalement engendrée par la diminution du nombre de migrants de principales nationalités empruntant cette route migratoire à savoir les Maliens et les Ivoiriens. Il est à noter que deux types de migrants sont ainsi observés à ce point de suivi : les migrants de départs pour la Mauritanie ou avec l'intention d'accéder au Maroc (58%) et les migrants de retour volontaire ou forcés de la Mauritanie (42%).

Graphique 2 : Flux trimestrielle par point FMP



Par ailleurs, au nord du pays, les différents points stratégiques sont situés dans les régions de Gao, Tombouctou et Ménaka afin de capturer les flux de migrants en direction des pays du Maghreb, mais aussi ceux en direction des sites d'orpaillages. Malgré la situation d'insécurité sur le long des routes terrestres passant par le centre et le nord du pays, le flux de migrants a grimpé au cours de ce trimestre dans les FMP de Tombouctou (15%) et de Gao (5%). Ces hausses sont particulièrement liées à l'augmentation des mouvements de sortie de principales nationalités. Pour le FMP de Tombouctou, il s'agit des ressortissants de la Guinée Conakry (hausse de près de 823 migrants), de la Sierra Leone (hausse de près de 268 migrants) et du Mali (hausse de près de 103 migrants). Et pour le FMP de Gao : la Guinée Conakry (hausse de 60 migrants) et la Sierra Leone (hausse de 68 migrants). Ces tendances témoignent l'intérêt capitale des ressortissants de ces pays pour les migrations de longue durée vers les pays du Maghreb ou vers les sites d'orpaillages situés au nord malgré les cas de retours volontaires ou forcés observés au cours de ces dernières années. Ces retours n'ont pas connu de grande variation au cours de ce trimestre dans ces deux FMP.

Enfin, au niveau de Ménaka, une légère baisse (1%) a été observée au cours de ce trimestre. Cette baisse a été particulièrement enregistrée sur les flux sortants (4%). Ce FMP est principalement considéré comme un point de retour clé des migrants venant des pays de l'Algérie et de la Libye. Les Maliens, les Nigériens, les Nigériens et les Béninois ont été les principales nationalités observées.



# RÉSULTATS DES ENQUÊTES DÉTAILLÉES EFFECTUÉES AUPRÈS DES MIGRANTS EN TRANSIT

Entre octobre et décembre 2022, au total, 3 289 entretiens individuels ont été effectués auprès des migrants en transit dans les différents points de suivi des flux au Mali. Les enquêtes individuelles ont eu lieu au niveau des points FMP situés dans les régions de Kayes (26%), Sikasso (24%), Tombouctou (16%), Gao (20%), Ségou (11%) et Ménaka (2%). Les conditions sécuritaires ainsi que les durées de transit très courtes sont des facteurs qui ne facilitent pas parfois le déroulement correct des entretiens individuels auprès des migrants ciblés.

**Tableau 1 :** *Enquêtes FMS menées auprès de voyageurs par région et sexe des répondants*

REGION	FEMME	HOMME	TOTAL
<b>TOMBOUCTOU</b>	<b>31</b>	<b>511</b>	<b>542</b>
<b>SIKASSO</b>	<b>94</b>	<b>701</b>	<b>795</b>
<b>SEGOU</b>	<b>54</b>	<b>321</b>	<b>375</b>
<b>MENAKA</b>	<b>3</b>	<b>53</b>	<b>56</b>
<b>KAYES</b>	<b>190</b>	<b>665</b>	<b>855</b>
<b>GAO</b>	<b>48</b>	<b>618</b>	<b>666</b>
<b>TOTAL</b>	<b>420</b>	<b>2 869</b>	<b>3 289</b>

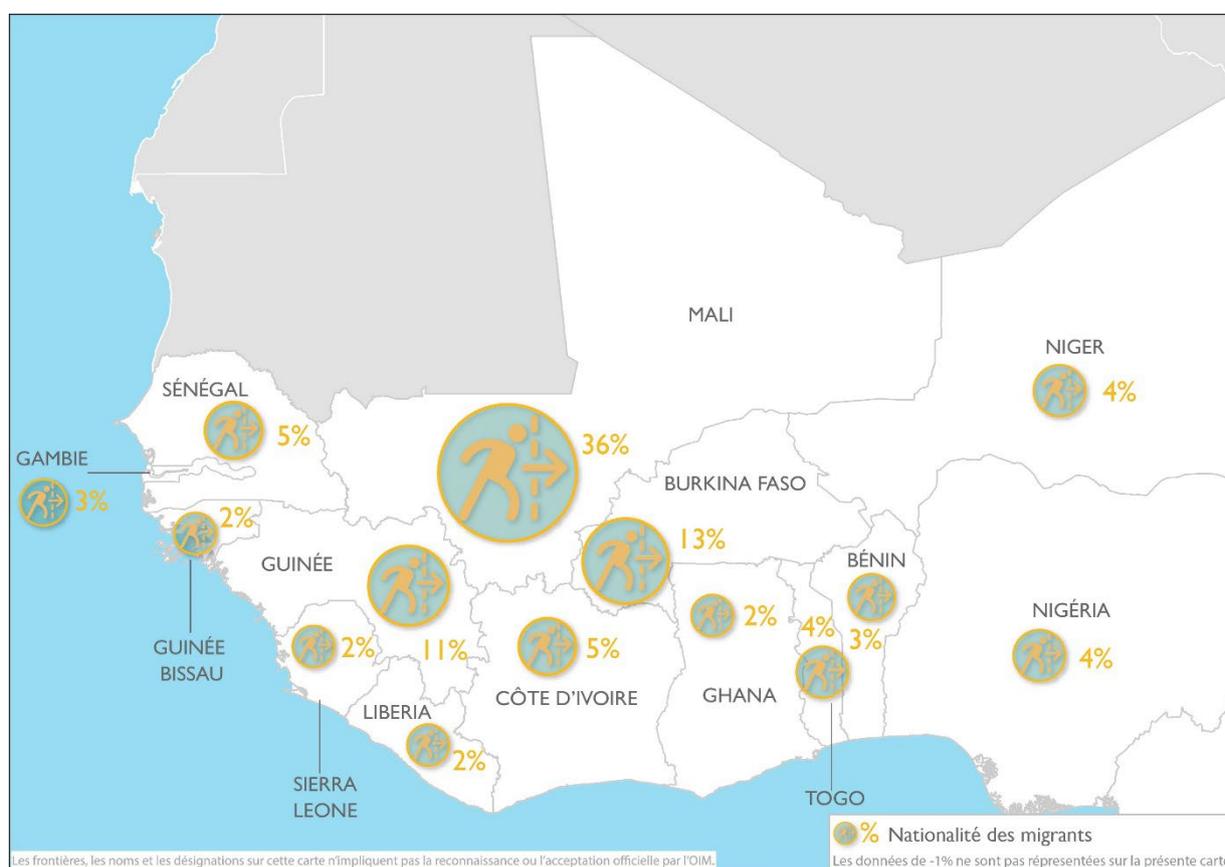
# I. PROFIL DES MIGRANTS

Cette section met en exergue les profils socio-démographiques et économiques des migrants enquêtés au cours du quatrième trimestre de l'année 2022.

## A. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

### 1. NATIONALITE

Comme dans l'enregistrement des flux, la quasi-totalité (97%) des migrants enquêtés au cours du trimestre étaient des ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest et membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cela démontre les liens étroits de la forte mobilité entre le Mali et les autres pays de la région et reflète également l'importance du Mali dans les mouvements migratoires régionaux. Aussi, les migrants ressortissants des pays frontaliers du Mali représentaient 39 pour cent dans les enquêtes individuelles au cours du trimestre. Il s'agit du Burkina Faso (13%), de la Guinée Conakry (11%), de la Côte d'Ivoire (5%), du Sénégal (5%) et du Niger (4%). Comme observé lors des précédentes enquêtes, les migrants maliens restent la principale nationalité parmi ceux interrogés au cours de ce trimestre (36%).

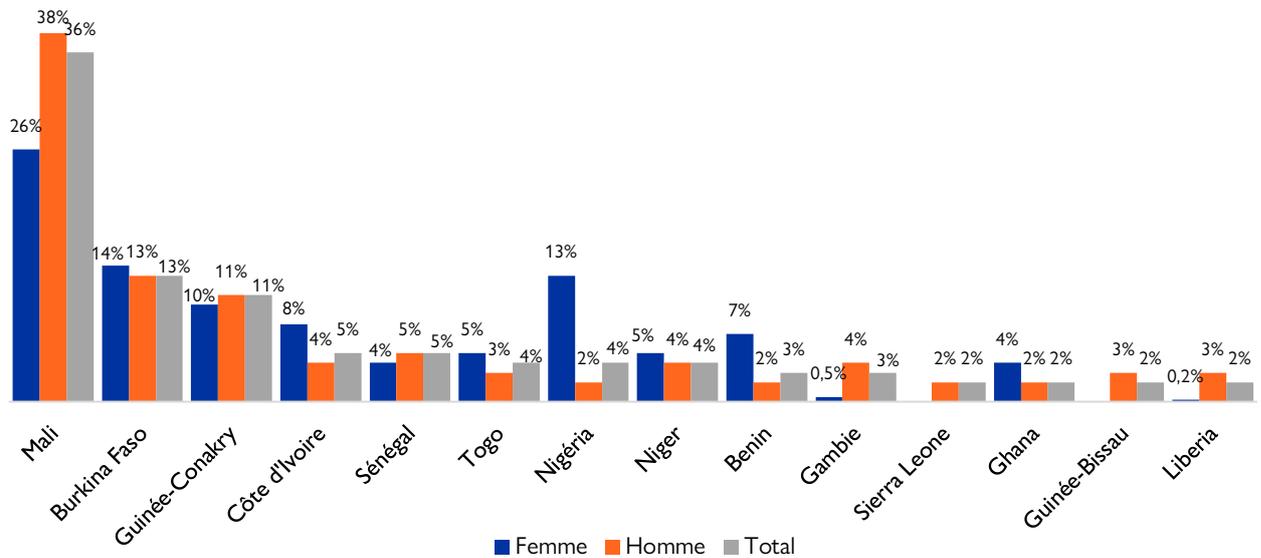


Carte 4 : Principales nationalités des personnes enquêtées

Les points de passage des migrants sont souvent fonction de leur nationalité et du type de migration. Au Mali, deux principaux types de migrations sont observés, à savoir les migrations saisonnières et les migrations de longue durée. Les migrants de nationalité burkinabé, majoritairement saisonniers, ont été principalement observés aux FMP situés dans les régions de Sikasso (64%), de Kayes (16%) et de Ségou (6%). Les Maliens, avec une circulation moins contraignante à l'intérieur de leur pays, ont été observés dans tous les FMP au cours du trimestre, parmi lesquels, la majeure partie a transité par

Kayes (48%), Tombouctou (15%), Ségou (12%), Sikasso (11%) et Gao (13%). Quant aux migrants guinéens, ils sont plus motivés pour les migrations de longue durée, principalement enregistrés aux FMP de Tombouctou (40%), de Gao (24%), de Sikasso (19%), de Ségou (10%) et de Kayes (7%).

Graphique 3 : Répartition des principales nationalités des migrants enquêtés

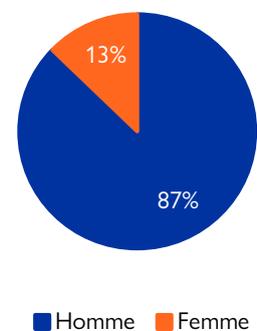


## 2. SEXE

La majorité de migrants enquêtés au cours de cette période sont des hommes (87%). Cette proportion était importante dans tous les points de suivi de flux comparée à celle des femmes. Cependant, malgré cette dominance de migrants hommes, des proportions importantes de femmes migrantes ont été observées parmi les ressortissants du Nigéria (44%), du Benin (29%), de la Côte d'Ivoire (23%), du Togo (18%), du Niger (16%), du Sénégal (10%) et du Mali (9%).

Par ailleurs, cette proportion de femmes migrantes devient majoritairement importante parmi les nationalités nigériennes à Benena (60%) et Kayes (97%), ivoirienne (55%) et sénégalaise (60%) à Gogui et nigérienne au FMP de Hermakono (53%). La mobilité féminine est ainsi considérable. Elle est motivée à l'instar de celle des hommes, par la quête d'emploi dans les sites d'orpillages au Mali ou à travers la migration de longue durée en direction de la Mauritanie pour ces différentes nationalités au niveau des points de suivi cités.

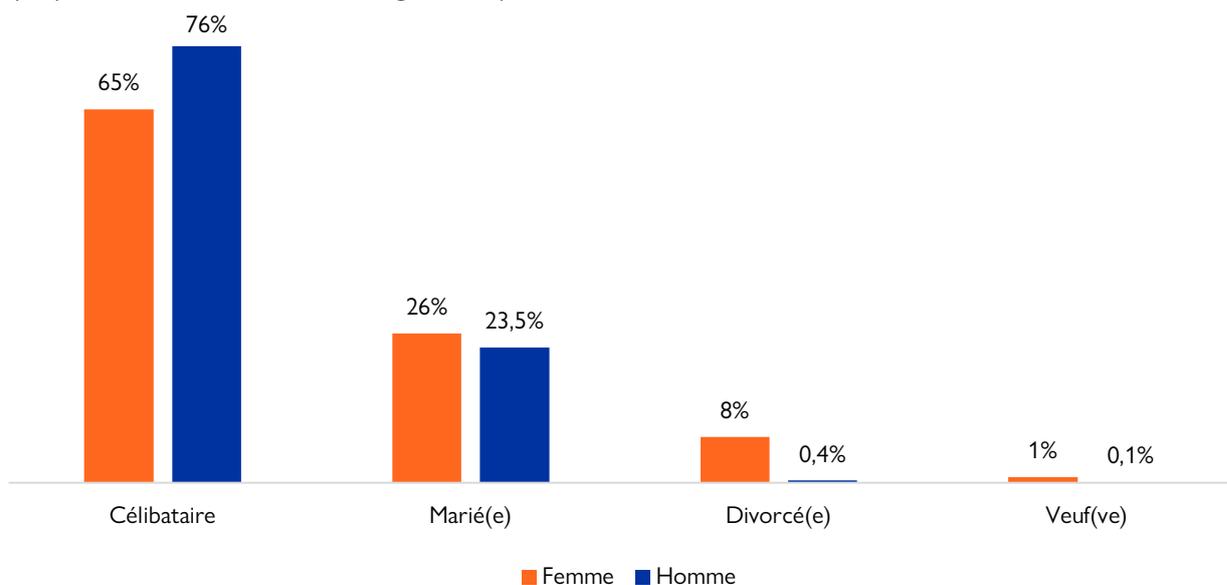
Graphique 4 : Répartition des migrants enquêtés par sexe



### 3. Statut Matrimonial

Les migrants enquêtés au cours de ce trimestre étaient principalement des célibataires (74%), mariés (24%) et divorcés (1%). Cette répartition des migrants en fonction du statut matrimonial reste la même chez les hommes migrants que chez les femmes migrantes. Cependant, le statut divorcé concernait 8 pour cent de femmes migrantes et moins 1 pour cent d'hommes migrants. Les migrants célibataires et mariés ont été observés dans tous les points de suivi de flux. Les migrants divorcés, quant à eux, ont été principalement enquêtés dans les FMP de Tombouctou (36%), de Gogui (28%), de Kayes (11%) et de Place Kidal (8%). Enfin les migrants veufs ont été enquêtés dans les FMP de Place Kidal et de Tombouctou. Ce dernier statut concerne principalement les ressortissants de la Guinée Conakry, de la Côte d'Ivoire et du Mali.

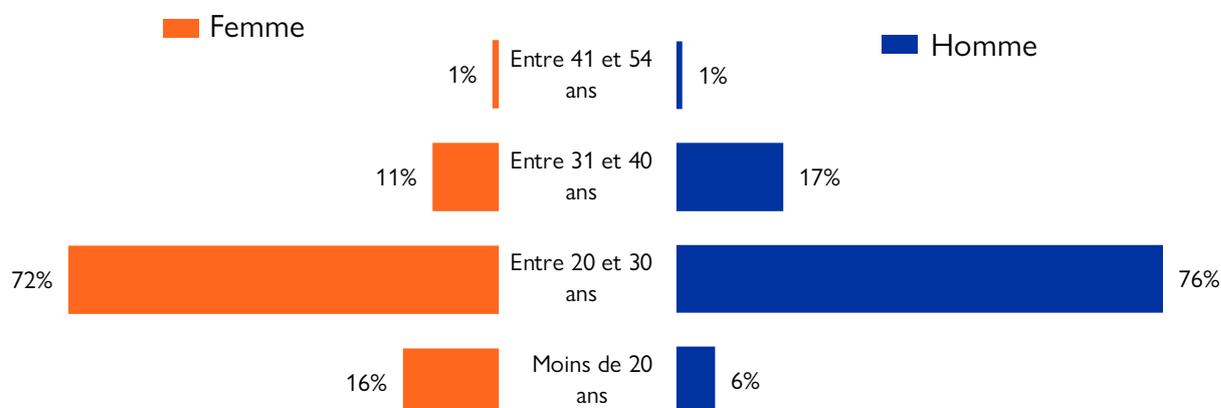
Graphique 5 : Statut matrimonial des migrants enquêtés selon sexe



### 4. TRANCHE D'ÂGE

La grande majorité des migrants enquêtés était âgé entre 20 et 40 ans (92%). Cette tranche d'âge reste la plus importante chez les hommes (93%) que chez les femmes (83%). Par ailleurs, les moins de 20 ans (7% du total) sont plus représentés chez les femmes (16%) que chez les hommes (6%). Enfin les migrants de plus de 40 ans représentaient 1 pour cent parmi les enquêtes de ce dernier trimestre.

Graphique 6 : Tranche d'âge des migrants enquêtés selon le sexe



Les migrants de tranche d'âge 20 à 30 ans étaient majoritairement représentés au niveau de tous les FMP, excepté Ménaka (27%). Au niveau de ce dernier point, les migrants ayant un âge compris entre 31 et 40 ans ont été majoritairement observés (59%).

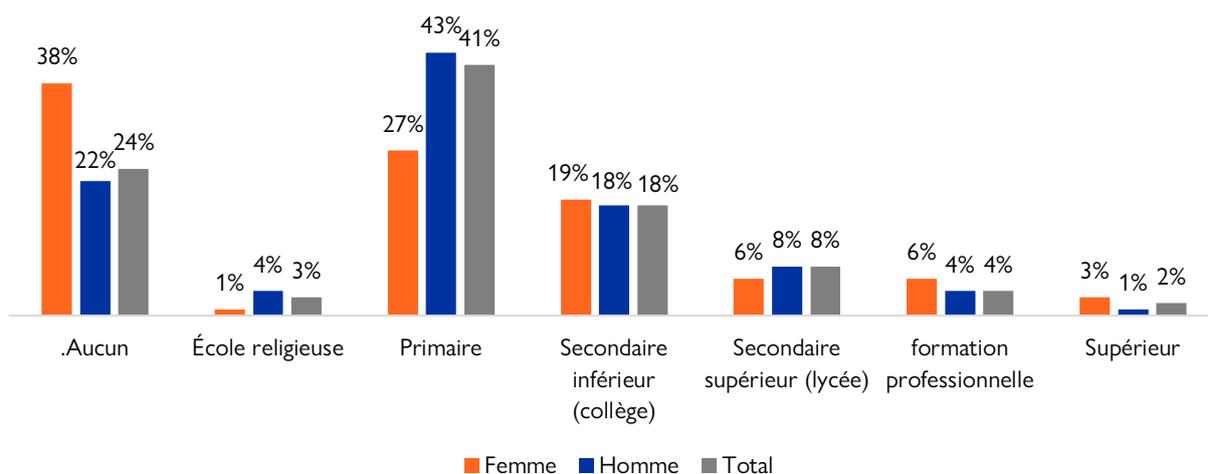
## B. CARACTÉRISTIQUES SOCIO ECONOMIQUES

### 1. NIVEAU D'EDUCATION

En termes de scolarisation des migrants enquêtés, la plupart avait reçu une éducation classique formelle dont les niveaux sont le primaire (41%), les secondaires inférieur et supérieur (26%), la formation professionnelle (4%) et le niveau universitaire (1,5%). Quant à d'autres, ils avaient cependant étudié dans les écoles religieuses (3%). Par ailleurs, malgré cette forte scolarisation des migrants enquêtés, une proportion non négligeable n'avait pas été scolarisé au cours de ce trimestre (24%). Cette dernière proportion varie en fonction du sexe. Elle représente 38 pour cent chez les femmes migrantes et 22 pour cent chez les hommes migrants.

Cependant au FMP de Ménaka, en dehors des niveaux d'éducation primaire (23%) et secondaire (20%), certains migrants avaient aussi reçu des formations professionnelles (14%) et religieuses (20%). Ce qui pourrait laisser croire que les migrants saisonniers sont moins scolarisés que ceux en mouvement vers ou depuis les pays du Maghreb.

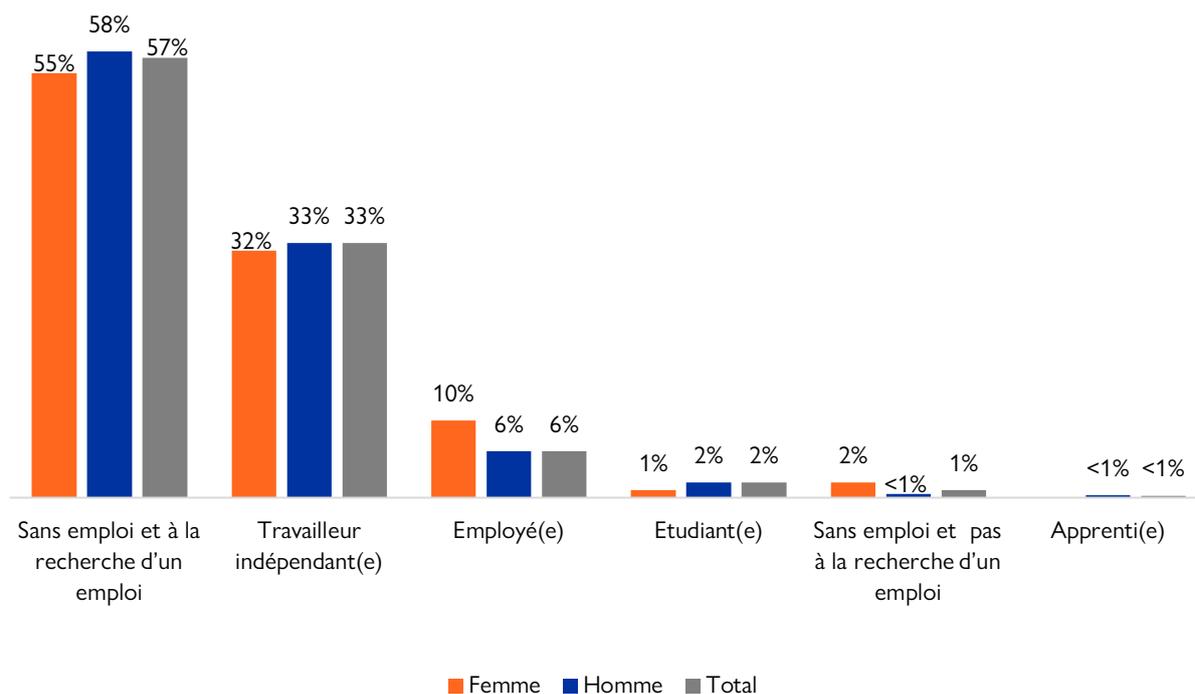
Graphique 7 : Niveau d'éducation des migrants enquêtés par sexe



### 2. STATUT PROFESSIONNEL

La grande mobilité des migrants est souvent motivée par le manque d'emploi ou de travail non stable dans le pays de départ, poussant les jeunes à la migration vers des pays ayant de potentialités économiques importantes. Ainsi, au cours de cette période, la majorité des migrants enquêtés étaient sans emploi et à la recherche de travail (57%). En plus de cette catégorie, une proportion importante de travailleurs indépendants a été observée au cours de ce trimestre (33%). La mobilité de ce type de profession pourrait s'expliquer par la faible rentabilité des activités exercées dans le pays de départ et des perspectives professionnelles favorables dans le pays de destination. Les employés ont représenté 7 pour cent au cours de cette période.

Graphique 8 : Migrants enquêtés ventilés par sexe selon le statut professionnel



Les migrants dans la catégorie sans emploi et à la recherche d'un travail ont en majorité un âge compris entre 20 et 30 ans quel que soit leur sexe. Cependant, au sein de la même catégorie professionnelle, la tranche d'âge 31 à 40 ans est plus représentée chez les hommes (12%) que chez les femmes (7%). Contrairement aux moins de 20 ans qui représentent 22 pour cent chez les femmes sans emploi et cherchant un travail et seulement 8 pour cent chez les hommes.

## II. PARCOURS MIGRATOIRES

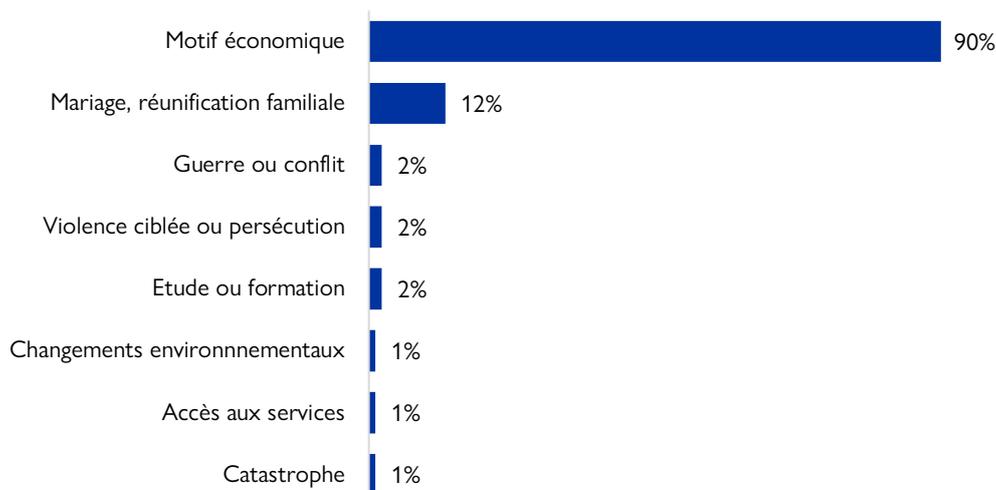
Cette section fournit des informations sur les raisons de déplacement des migrants, leur résidence avant le départ, leur destination finale ainsi que les modalités de déplacement des migrants enquêtés au cours de ce trimestre.

### A. MOTIFS DE MIGRATION

Les motivations qui engendrent la décision de migrer sont souvent complexes et multiples. Ce qui amène de ce fait à prendre en considération certaines conditions rencontrées dans le lieu d'origine, les aspirations socio culturelles et la perception des alternatives à la migration. Dans les données de cette période, les facteurs économiques ressortent comme la raison centrale de migration (90%). Ce motif a aussi été la principale chez les hommes migrants (90%) que chez les femmes migrantes (85%) avec une différence en proportion qui pourrait être due au rôle traditionnel de l'homme comme soutien au sein de la famille. Ces facteurs économiques ont des facettes multiples et diverses qui sont entre autres la recherche d'emploi ou moyen de subsistance (82%), les migrations d'affaires (10%) et les activités agropastorales (8%). Quelles que soient les nationalités observées au cours de la période, les raisons économiques sont à la base de la décision migratoire de la majorité.

Ces migrants économiques étaient principalement des personnes qui n'avaient pas d'emploi et sont à la recherche de travail (61%), des travailleurs indépendants (32%) et des employés (5%). Ces résultats laissent croire que certains migrants se trouvaient dans une situation de précarité d'emploi ou une insuffisance de revenu de leurs emplois souvent dans des secteurs informels dans leur pays de départ.

Graphique 9 : Motifs de migration (choix multiples)



La migration motivée par les visites familiales ou mariages (12%) est fortement remarquée chez les migrants de retours volontaires. Ce motif a considérablement été évoqué par les migrants enquêtés aux FMP de Heremakono, de Kayes, de Gogui et de Benena. Cette situation témoigne les mouvements saisonniers entre le Mali et le Burkina ou le Mali et la Mauritanie. Cette migration pour le mariage ou la réunification familiale est remarquable chez les ressortissants du Burkina Faso, du Nigéria, de la Guinée Conakry, du Ghana, du Benin, du Sénégal et du Mali.

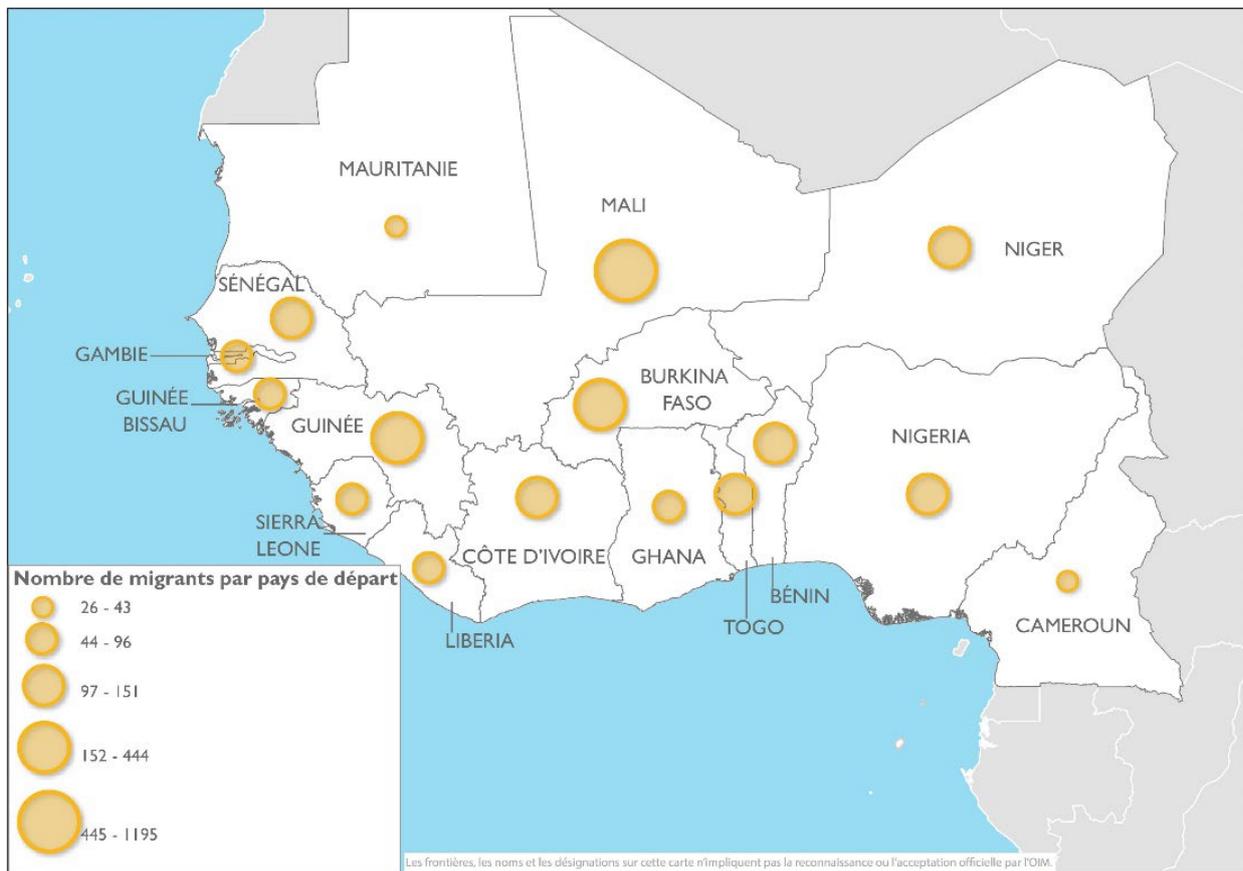
La guerre, les conflits, la violence ciblée et les changements de l'environnement sont des phénomènes qui touchent plusieurs localités de la zone du Liptako gourma, entraînant des déplacements de la population à l'interne et hors de pays d'origine. Ces raisons sont statistiquement liées à l'aspect économique, car ces actes et phénomènes de destruction de la zone, créent un vide économique dans

la région où vivent les migrants, ce qui crée les conditions migratoires vers d'autres localités au sein ou en dehors de pays d'origine des migrants. Les migrants touchés par les violences ou les persécutions ont principalement quitté l'Algérie (43%), le Tchad (14%), la Mauritanie (8%), le Cameroun (5%), le Nigéria (5%), le Mali (3%) et le Burkina Faso (2%). Ainsi, ces violences ciblaient principalement les ressortissants de ces pays sur leur propre territoire, excepté ceux de l'Algérie, où les migrants étaient des ressortissants du Nigéria. La guerre ou conflit, depuis ces dernières années, est devenue une cause de migration dans certains pays de départ des migrants. Ces pays ont été au cours de cette période le Mali, le Nigéria, le Congo, le Burkina Faso et le Niger.

En outre, beaucoup de migrants en cours de trajet avaient une ignorance de la définition du changement climatique. Cette méconnaissance avait un impact sur la collecte de cette information. Ainsi, pour mieux orienter les migrants dans leurs réponses, des questions relatives aux changements observés dans leur localité ainsi qu'aux événements survenus au cours des trois derniers mois de leur voyage ont été ajoutés et posés aux migrants. A cet effet, presque 4 migrants sur 10 ont affirmé avoir remarqué un changement important lié à l'environnement au cours de ce dernier trimestre. Les différents événements observés étaient principalement la sécheresse (23%), la désertification (19%), l'inondation (16%), la dégradation des sols (16%), les pluies torrentielles (4%) et les feux de brousse (4%). Ces événements ont négativement affecté les conditions de vie et contribué à la décision de migration de 86 pour cent de migrants ayant remarqué un changement environnemental. Les principaux pays de départ de ces migrants étaient le Mali (49%), le Burkina Faso (15%), le Niger (4%), touchés principalement par la sécheresse, la désertification et dégradation des sols. A ceux-ci s'ajoutent la Guinée Conakry (7%), la Côte d'Ivoire (4%) et le Sénégal (4%), touchés principalement par la dégradation des sols, les inondations et les pluies torrentielles.

## **B. PAYS DE RESIDENCE HABITUELLE**

Le paramètre des pays de résidence est important dans la compréhension du phénomène de la migration, car il permet d'analyser le contexte politique et économique de ces pays et identifier les éventuels liens qui puissent exister entre ce contexte et la mobilité des individus. Depuis plus d'une décennie, plusieurs pays subsahariens font face à des crises économiques multiples. La durabilité et les effets de ces crises ont un impact considérable sur les conditions de vie des populations. Globalement, au cours de cette période, les migrants résidaient principalement au Mali (37%) et ses pays frontaliers tels que le Burkina Faso (13%), la Guinée Conakry (11%), la Côte d'Ivoire (5%), le Sénégal (4%) et le Niger (4%). Ces pays demeurent les principaux, pour les migrants en partance vers d'autres pays. Pour les migrants de retour dans leurs pays de nationalité, les pays de résidence étaient principalement le Mali (38%), l'Algérie (20%), le Burkina Faso (10%), la Mauritanie (4%), le Benin et l'Espagne. Ainsi, il est à noter que dans la grande majorité, les pays de résidence des migrants en partance sont les mêmes que leurs pays de nationalité, ce qui revient à dire que les migrants vivaient dans leur pays d'origine avant de migrer.



Carte 5 : Pays de résidence habituelle des migrants enquêtés

Les migrants résidant au Mali étaient principalement des régions de Kayes (31%), Ségou (13%), de Koulikoro (11%), Mopti (8%), Sikasso (7%), Tombouctou (3%) et du district de Bamako (21%).

Les Burkinabè résidaient principalement dans les régions du Centre-Ouest (26%), du Centre (25%), du Centre Nord (12%) et de Ouagadougou (8%). Les résidents de la Guinée venaient principalement des villes de Conakry (40%), de Kankan (18%) et de Mamou (17%).

Ceux qui résidaient en Algérie, principalement des migrants de retour, étaient dans les localités d'Alger (57%), d'Adra (14%), d'El Oued (14%), de Ghardia (14%).

### C. DESTINATION DES MIGRANTS

Le contexte des pays de destination est un paramètre primordial dans la décision de migration des individus. Ce choix de destination, généralement basé sur les échos d'opportunités économiques rentables ou la facilité d'accéder à un travail sont reçues à travers les réseaux sociaux, les amis, familles et connaissances installés ou retournés de ces localités. Au cours de cette période, chacun des principaux pays de destination présente des caractéristiques économiques qui attirent les ressortissants de la région.

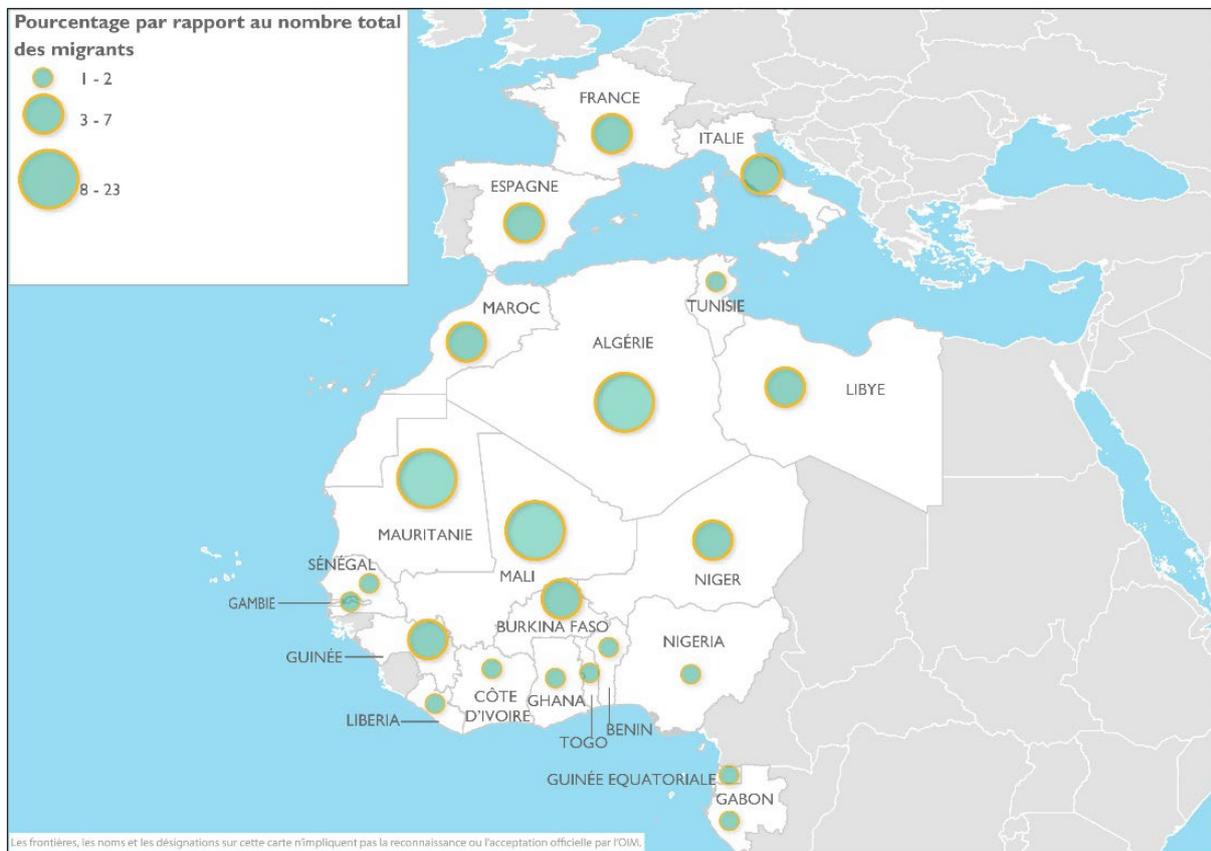
Il s'agit du Mali, choisi par 23 pour cent des migrants enquêtés, pour des migrations saisonnières dans les sites d'orpillages ou des activités économiques dans la capitale du pays. Depuis plusieurs années, les sites d'orpillages situés dans les régions du sud et du nord du pays attirent beaucoup de migrants de la région, notamment les ressortissants du Burkina Faso, du Nigeria, du Niger, du Togo et du Benin. Ces migrants ont été observés dans les FMP de Heremakono, Benena, Kayes et Gao.

A cela s'ajoute, le choix des pays du Maghreb (31%), notamment l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie qui sont à la fois des pays de destination et de transit pour accéder à l'Europe. Cette migration

vers les pays de l'Europe a été explicitement évoquée par 11 pour cent des migrants enquêtés au cours de ce dernier trimestre de l'année 2022. Ces pays sont sollicités par les ressortissants d'Afrique de l'Ouest et du centre.

Enfin, le choix de la Mauritanie, destination privilégiée des ressortissants du Mali et de la Côte d'Ivoire, est principalement motivé par la forte présence de la diaspora de ces deux pays et aussi les opportunités de la main d'œuvre en Mauritanie. La majorité des migrants passent alors par le FMP de Gogui, situé dans la région de Kayes.

Cependant un ensemble de variables restent déterminantes dans le choix de destination des migrants. Ces variables déterminantes sont l'âge, le niveau d'instruction, la nationalité et le lieu de résidence. Dans les enquêtes de cette période, il ressort que plus, les migrants sont scolarisés, plus ils souhaitent se rendre dans les pays d'Afrique du Nord ou d'Europe. Mais ils sont très peu ou pas scolarisés lorsqu'ils décident de se rendre dans les pays d'Afrique de l'Ouest, principalement le Mali. Aussi, les migrants ayant un âge avancé se rendent le plus souvent dans des pays non loin de leur pays de nationalité.



Carte 6 : Destination des personnes enquêtées

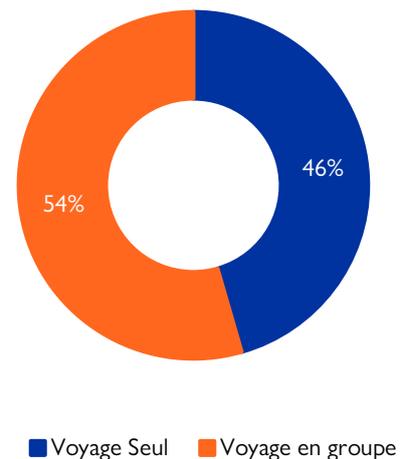
## D. MODALITES DU VOYAGE

La majorité des migrants enquêtés au cours de cette période avait effectué au moins une semaine de trajet avant d'atteindre le point de suivi où ils ont été enregistrés. Au cours de cette période, un peu plus de la moitié (54%) des migrants enquêtés voyageaient en groupe, dont la majorité (78%) se déplaçaient avec des personnes ne faisant pas partie de leur famille. Ce voyage en groupe a été majoritairement noté dans le FMP de Heremakono et ceux situés au nord du pays.

Cependant, les migrants saisonniers burkinabé sont généralement des ressortissants de la même localité ou des localités voisines, qui décident le plus souvent, de se rendre ensemble dans les sites d'orpaillages au Mali. Il y'a aussi le groupe de migrants de retour volontaires ou forcés, notamment les Guinéens, les Maliens, les Ivoiriens transitant par le FMP de Heremakono qui retournent en groupe.

Pour les migrants transitant par le nord du pays, la modalité de voyage en groupe, est le fait qu'ils sont généralement accueillis par des passeurs qui les rassemblent dans un lieu avant le départ. Ces moments d'attentes qui peuvent durer plusieurs jours, permettent aux migrants de tisser un lien qui pourra leur permettre par la suite de s'entraider sur le trajet où demeurent de nombreux risques de violences, d'abus, d'exploitation et de traite avant d'atteindre leur destination souhaitée.

Graphique 10 : « Voyagez-vous seul(e) ou en groupe »



### III. VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION

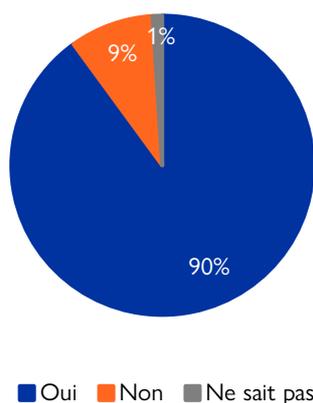
Les formes d'exploitations les plus souvent signalées au Mali sont le travail forcé des enfants dans les activités domestiques et dans les sites miniers, l'exploitation de la mendicité des enfants, l'exploitation sexuelle et la prostitution forcée des femmes et des jeunes filles. En plus de ceux-ci, s'ajoute le conflit et la crise humanitaire qui occupent presque les deux tiers du pays, ont par ailleurs généré de nouvelles formes de traite à savoir l'exploitation des enfants associés aux groupes armés et la traite des migrants.

Partant de ce constat, différentes questions ont été ajoutées dans le FMS permettant de collecter des informations sur les cas d'abus et d'exploitation des migrants au cours de leur trajet migratoire.

Cette section analyse les informations collectées auprès des migrants en transit dans les différents FMP, sur l'organisation et la facilitation du voyage, le travail effectué au cours du trajet, et la situation de la traite des êtres humains et autres pratiques d'exploitation subis durant le voyage.

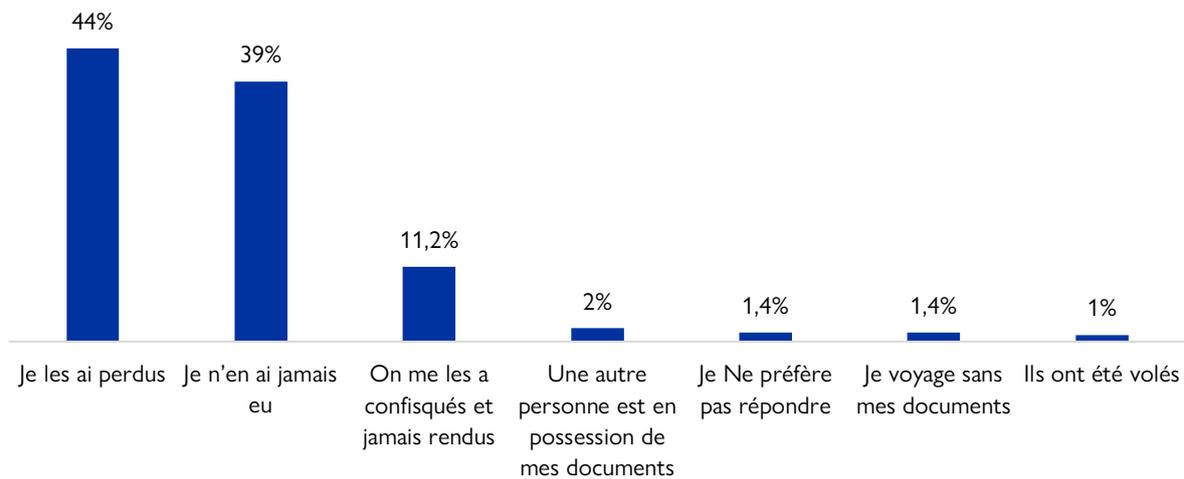
Au cours de ce dernier trimestre, parmi les individus interrogés, une proportion notable (9%) n'étaient pas en possession de leur document d'identité au moment de l'enquête. Cette proportion représentait 14 pour cent chez les Burkinabé, 12 pour cent chez les Guinéens et de 12 pour cent chez les Sierra Léonais.

Graphique 11 : Possession de documents de voyage



Cependant, la confiscation du document d'identité ou de voyage du migrant durant son trajet ou à l'arrivée dans le pays de destination, pourraient être assimilée à une forme d'abus sur la personne, et une contrainte de mouvement volontaire. En effet, 11 pour cent des individus affirmaient que leurs documents avaient été confisqués sans retour parmi les migrants sans aucun document d'identité de voyage. Les hommes représentent 91 pour cent de cette proportion.

Graphique 12 : Proportion de migrants selon les raisons de non-possession de documents d'identité



L'enquête a permis d'avoir également un aperçu sur les conditions de travail forcé et obligatoire auxquels certains migrants étaient exposés au cours d'une certaine étape de leur voyage.

En effet, au cours de ce trimestre, 4 pour cent de migrants ont affirmé avoir travaillé sans recevoir la rémunération attendue. Les principaux pays de transit dans lesquelles les migrants ont travaillé sans avoir leur paiement attendu étaient le Mali (58%), l'Algérie (32%), la Mauritanie (2%), la Guinée Conakry (2%) et le Niger (2%).

Les principaux secteurs d'activités touchés par ce type d'exploitation étaient l'exploitation minières (29%), les services d'hébergement et de restauration (17%), la construction BTP (10%), l'agriculture (7%) et le commerce (6%).

Cependant, il est à noter que les migrants qui ne possédaient pas de document d'identification étaient plus exposés à l'exploitation de travail sans rémunération. Cette proportion était de 14 pour cent dans cette sous population au cours de ce trimestre.

Parmi les migrants ayant travaillé contre leur gré (3%), 87 pour cent n'ont pas reçu de paiement après le travail et 40 pour cent ne possédaient pas de documents d'identité.

De même, les migrants dont les documents d'identification ont été confisqués et ceux ayant leur document avec d'autres personnes ont été plus concernés par le travail forcé au cours de ce trimestre.

## CONCLUSION

Ce rapport met en exergue les principaux résultats issus de l'enregistrement de flux de migrants et des enquêtes individuelles effectués par la DTM auprès des migrants transitant aux différents points de suivi de flux (FMP) du Mali au cours du dernier trimestre de l'année 2022.

En somme, le flux de migrants enregistré au cours de ce trimestre a baissé de 8 pour cent par rapport au trimestre précédent. Elle a été principalement engendrée par les flux entrants au cours du trimestre. Cependant, tous les FMP situés au sud ont été témoin de cette baisse. Principalement ceux de Heremakono et de Benna qui ont enregistrés moins de flux des ressortissants du Burkina Faso par rapport au trimestre précédent. Elle pourrait être due à la situation politique survenue au mois de septembre au Burkina Faso. Au FMP de Gogui, au niveau duquel, des départs en migration vers la Mauritanie des nationalités maliennes, ivoiriennes et nigériennes ont aussi baissé par rapport au trimestre précédent. Mais aussi, une baisse des retours volontaires et forcés a été constaté au cours de cette période.

Quant aux enquêtes FMS, elles ont permis de regrouper des migrants ayant des caractéristiques similaires qui sont entre autres les parcours migratoires, les conditions de voyage, les profils sociodémographiques et socioéconomiques.

De ce fait, dans un premier temps, les migrants maliens observés au point de suivi de Gogui, généralement mariés et âgés de 31 à 54 ans, en mouvement vers ou depuis la Mauritanie étaient majoritairement des employés avant d'entreprendre leur voyage. Ce groupe de migrants dont la plupart avaient un niveau d'éducation coranique, se déplaçait principalement seul, pour des raisons d'ordre économique.

En deuxième partie, le départ et le retour de la migration saisonnière au Mali sont principalement composés des ressortissants du Burkina Faso, du Sénégal et du Mali qui passent par les FMP de Heremakono et Benena à la recherche d'emploi ou pour les activités agricoles. Ces migrants étaient principalement des travailleurs indépendants avant d'entreprendre leur voyage. Les migrants de moins de 20 ans et des femmes migrantes sont majoritairement observés dans ce groupe de migrants saisonniers.

Enfin les migrants enregistrés au FMP de Tombouctou, migraient en groupe vers l'Algérie et la Mauritanie. Ce groupe est majoritairement dominé par les Guinéens, les Ivoiriens, et les Gambiens.

Ces différents résultats témoignent du fait que le Mali soit l'une des principales routes empruntées par les migrants en Afrique de l'Ouest. En effet, la diversité des nationalités observées, des routes empruntées, des pays de provenance et de destination, démontrent la place prépondérante qu'occupe le Mali dans les mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les problématiques de la traite des personnes, du trafic illicite de migrants, de vulnérabilités, ainsi que l'insécurité observée de jour en jour sur les routes migratoires, auxquelles sont exposées les migrants restent des facteurs sur lesquels peu d'information sont fournies. La forme d'exploitation observée au cours de ce trimestre était le travail forcé des migrants sur la route migratoire. Ce type d'exploitation est fortement lié à la non-possession de document d'identification par le migrant, qui l'expose à la suite à une forme de vulnérabilité. Ainsi, le renforcement des mécanismes d'assistances et de sensibilisation des migrants tout au long des principaux axes migratoires restent une priorité et un énorme défi pour les acteurs.

Aussi, bien que le changement climatique soit un facteur de la migration au cours de ce trimestre, il semble être statistiquement lié au motif économique. Il serait alors intéressant d'analyser les aspects économiques auxquels ce phénomène influence dans les prochaines opérations.